



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 029 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 28 octobre 2010

Président

M. Rodney Weston

Comité permanent des pêches et des océans

Le jeudi 28 octobre 2010

• (0855)

[Traduction]

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): Je déclare la séance ouverte.

J'aimerais saisir l'occasion qui m'est offerte ce matin pour accueillir nos invités. Nous avons Ruth Salmon, directrice exécutive, Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture, et elle est accompagnée ce matin de Clare Backman, de Marine Harvest Canada, que nous connaissons bien.

Merci beaucoup d'être venus comparaître au comité ce matin. Nous sommes impatients d'entendre vos déclarations.

Comme vous le savez, nous avons entrepris une étude de l'aquaculture sur la côte Ouest et ses répercussions sur le saumon sauvage du Pacifique. Je suis certain que vous avez suivi les délibérations du comité assidûment et attentivement.

Habituellement, le comité fonctionne ainsi: nous accordons dix minutes pour les déclarations préliminaires, puis nous passons aux questions. Il y a certaines limites de temps pour les députés. Ils essaient de poser le plus de questions possible au cours de ce laps de temps, et il arrive que certains dépassent le temps imparti. J'essaie d'empêcher cela le plus possible, par souci d'équité envers tout le monde. Cependant, j'ai tendance à être tolérant, et ce, davantage avec nos invités qu'avec les députés.

Vous allez entendre un petit signal sonore. C'est le chronomètre. Si vous l'entendez, je vous demanderais de conclure le plus tôt possible.

Si vous voulez faire votre déclaration préliminaire, Ruth, allez-y, s'il vous plaît.

Mme Ruth Salmon (directrice exécutive, Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture): Merci, monsieur le président, et merci de nous donner l'occasion de comparaître au comité ce matin. Nous vous en sommes reconnaissants.

Comme Rodney l'a dit, l'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture est un organisme national. Nous représentons la majorité des fournisseurs, des entreprises de transformation et des fabricants d'aliments de l'industrie du poisson et des fruits de mer du Canada. Nous sommes heureux d'être ici aujourd'hui.

Nous sommes conscients que vous vous concentrez sur les questions qui touchent la Colombie-Britannique et nous allons certainement en parler ce matin. Mais j'aimerais prendre un peu de recul et examiner l'aquaculture sous un angle plus large parce que je pense que c'est vraiment important si l'on veut situer notre discussion dans son contexte.

Ma déclaration est probablement un peu plus longue que dix minutes. Par conséquent, je vais essayer de me concentrer sur les points principaux.

La demande mondiale en poissons et fruits de mer augmente de sept à neuf pour cent par année; or, les méthodes de pêche

traditionnelles répondent à moins de la moitié de la demande actuelle. D'après l'ONU, la demande mondiale devrait atteindre 150 à 160 millions de tonnes d'ici 2030, soit quelque 40 millions de tonnes de plus que l'offre actuelle. Les méthodes traditionnelles de capture peuvent fournir d'une manière viable seulement 80 à 100 millions de tonnes par année. Sans l'aquaculture, on prévoit qu'il manquera globalement environ 50 à 80 millions de tonnes de poissons et fruits de mer.

Je pense qu'il est important d'avoir cela en tête, parce que le Canada occupe une position enviable qui lui permettra de profiter de cette augmentation de la demande, ce qu'il peut faire en favorisant la croissance durable de son industrie aquicole, ce qui sera profitable pour des centaines de collectivités côtières, rurales et autochtones.

D'après l'organisme Earth Policy Institute, la pêche sauvage a atteint son sommet en 2000, soit 96 millions de tonnes. Elle n'a pas cessé de décliner par la suite. Le tableau qui se trouve dans notre document illustre le déclin de la pêche sauvage, tandis que l'aquaculture prend la relève.

Maintenant que nous avons une vue d'ensemble, j'aimerais prendre une minute pour parler de l'industrie de l'aquaculture du Canada. Selon une étude réalisée par Pêches et Océans Canada le printemps dernier, l'aquaculture canadienne injecte 2,1 milliards de dollars dans l'économie nationale et génère 15 000 emplois dans les dix provinces et au Yukon, soit le tiers de la valeur totale des produits de la pêche au pays. Pour cette raison, l'aquaculture est véritablement devenue un moteur important de l'économie canadienne.

Nos activités redonnent espoir à de nombreuses collectivités côtières, rurales et autochtones, comme les Premières nations Kitasoo et Ahousaht. Beaucoup de ces collectivités, comme vous le savez, doivent affronter de graves problèmes économiques en raison du déclin des secteurs de la foresterie et de la pêche sauvage; l'aquaculture a donc été une véritable bénédiction pour ces collectivités.

Ce qui est intéressant au sujet de ce rapport, c'est qu'il parle de l'importance de l'aquaculture dans l'ensemble du Canada. L'étude révèle que l'aquaculture d'une province entraîne des activités économiques dans toutes les autres provinces et offre une foule de possibilités à tous les Canadiens. Ainsi, la Colombie-Britannique génère des activités économiques d'une valeur de 1,2 milliard de dollars dans le reste du pays et le Nouveau-Brunswick, d'environ 590 millions de dollars. Nous sommes donc tous reliés. Peu importe l'endroit où elles sont implantées, les activités d'aquaculture ont un effet qui se fait sentir partout au Canada.

Toutefois, malgré toutes ces bonnes nouvelles et le fait que le Canada possède toutes les conditions nécessaires pour réussir, l'industrie aquicole canadienne représente à peine 0,2 p. 100 de l'industrie aquicole mondiale; le Canada est donc un très petit joueur à l'échelle internationale. Je n'ai probablement pas besoin de vous le dire, puisqu'il s'agit de votre domaine d'expertise, mais le Canada a le plus long littoral, la plus grande amplitude de marée et le plus vaste bassin hydrographique d'eau douce au monde, l'industrie de l'aquaculture a des gestionnaires et des employés qualifiés et nous sommes près des marchés, ce qui nous place dans une situation enviable, puisque les États-Unis constituent un des principaux marchés pour le poisson et les fruits de mer. Et si vous parlez à vos collègues du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, ils vous diront que nous avons une excellente réputation en ce qui concerne la qualité, la disponibilité et la sécurité de nos produits. Donc, nous avons une excellente réputation à l'échelle internationale.

Au Canada, au chapitre de la viabilité, les pratiques en matière d'aquaculture — tandis qu'elles font l'objet d'un examen minutieux — sont comparables ou supérieures à celles de tous les autres pays du monde. Nous avons des scientifiques qualifiés et nous avons accès à des installations de recherche de classe mondiale. Je sais que Trevor Swerdfager vous a parlé mardi de l'engagement élargi du ministère des Pêches et Océans pour la recherche et du financement accru de la recherche scientifique. C'est ce qui rend — et rendra — cette industrie plus forte.

Donc, la demande est là, tout comme les conditions pour une expansion et une croissance durable de l'industrie. Nous pourrions être un chef de file et nous pourrions être un moteur économique encore plus important que nous le sommes actuellement.

● (0900)

Nous avons une industrie très diversifiée au Canada et nous en sommes fiers. Vous savez tous que le saumon d'élevage est l'espèce qui occupe la première place, en ce qui concerne le volume produit, soit 66,7 p. 100 de la production canadienne, suivi des moules, des huîtres et de la truite. Nous produisons aussi l'omble chevalier, la morue charbonnière, le pétoncle et la mye. La morue, le flétan de l'Atlantique et d'autres espèces sont davantage dans la phase de démarrage.

Le document que nous vous avons fourni contient un tableau qui indique ce que nous produisons dans chaque province. Vous pourrez donc savoir quels poissons et fruits de mer sont produits dans la province que vous représentez.

Donc, quelle est la marche à suivre pour aller de l'avant et profiter de notre potentiel? Je crois sincèrement, tout comme mon association, que ce dont notre industrie a le plus besoin actuellement, c'est d'une loi fédérale sur l'aquaculture. Ce besoin est probablement devenu plus pressant encore au cours de la dernière année, et ce, parce que le ministère des Pêches et Océans travaille à l'élaboration de règlements en vertu de la Loi sur les pêches en Colombie-Britannique. Le ministère fait un excellent travail, mais il travaille avec le cadre législatif d'une loi sur les pêches qui n'a pas été conçue pour l'aquaculture, mais pour la gestion de la faune. La loi ne parle pas de production alimentaire ni d'élevage, et c'est précisément ce que fait notre industrie.

Nous ne sommes plus un projet de recherche et développement. Nous sommes un important joueur de l'industrie agroalimentaire et nous devons être reconnus comme tels. Nos pratiques d'élevage habituelles doivent être reconnues. On doit nous fournir un cadre législatif bien défini, ce qui attirera ensuite des investissements accrus et des emplois.

Une loi sur l'aquaculture nous procurerait l'assurance législative requise pour aller de l'avant. Dans tous les autres pays où l'industrie aquicole est florissante — le Chili, la Norvège, l'Écosse, la Tasmanie, l'Irlande —, l'aquaculture est soutenue ou favorisée par une loi. Même les États-Unis se sont dotés d'une loi, la National Aquaculture Act, dont l'objectif est de favoriser le développement de l'aquaculture aux États-Unis.

Mais la loi ne devrait pas être un laissez-passer. Elle devrait définir nos rôles, nos droits et nos responsabilités, et elle serait mise au point par les intervenants de l'industrie en collaboration avec le gouvernement.

De quelle façon pourra-t-on réaliser notre potentiel? Pour que le Canada devienne un chef de file à l'échelle mondiale — et je pense vraiment que nous pourrions l'être —, la solution est simple: nous avons besoin d'une loi fédérale sur l'aquaculture qui habiliterait l'industrie aquicole, qui consoliderait les changements positifs apportés aux règlements en Colombie-Britannique, qui apporterait de la stabilité à notre industrie et qui permettrait aux producteurs de créer des emplois et d'attirer les investissements.

Après avoir un peu parlé d'aquaculture, passons maintenant à ce qui se passe en Colombie-Britannique.

Je pense que nous devons commencer à examiner toute cette controverse au sujet de l'élevage du saumon. L'attitude du public envers l'aquaculture en Colombie-Britannique a été influencée par une décennie de diffusion de renseignements conçus pour alimenter la controverse au sujet des répercussions environnementales de l'élevage du saumon. Ils ont été conçus pour alimenter la controverse. Au cours de la dernière décennie, les nouvelles techniques utilisées en aquaculture ont grandement atténué les véritables préoccupations environnementales associées à l'élevage du saumon. Cette industrie s'améliore constamment, mais ce n'est pas reconnu. Les campagnes d'information des groupes environnementaux continuent de colporter des renseignements désuets.

Comme je sais qu'il s'agit d'une des questions sur lesquelles vous vous penchez en Colombie-Britannique, prenons le pou du poisson en exemple. La réalité actuelle — contrairement à ce que disent les médias —, c'est que le pou du saumon issu des fermes d'élevage de la Colombie-Britannique est étroitement surveillé tout au long de l'année et il fait l'objet d'un contrôle encore plus sévère au printemps, au moment où les saumoneaux sauvages sont le plus à risque. Les contrôles ont démontré que les niveaux de pou du poisson chez les saumons sauvages et les saumons d'élevage ont baissé au cours des cinq dernières années. Des recherches approfondies, la surveillance et le signalement des cas continuent à nous aider à ce que les poux du poisson provenant des fermes d'élevage de saumon ne constituent pas un danger pour les stocks de saumon sauvage.

Le pou du poisson — un organisme naturel de l'océan Pacifique — vit sur le saumon, l'épinoche, le hareng et sur d'autres poissons de mer. Pour réduire le plus possible le risque de transmission du pou du saumon d'élevage au saumon sauvage, les niveaux de pou du poisson dans les fermes d'élevage de la Colombie-Britannique sont réglementés et font l'objet d'une surveillance constante.

● (0905)

Les contrôles sont effectués tous les mois; au printemps, quand les saumoneaux sauvages pourraient passer près des fermes d'élevage, la fréquence des contrôles est augmentée à deux fois par mois.

Si le niveau de pou du poisson atteint le très bas niveau de trois poux par poisson, le site doit être traité à l'aide d'un médicament prescrit par un vétérinaire, pour éliminer le parasite. Cette technique de gestion s'est avérée extrêmement efficace pour le contrôle du pou du poisson chez les poissons d'élevage.

Ce qui est encore plus important, c'est qu'au-delà de la surveillance et des contrôles réglementaires, l'industrie travaille en étroite collaboration pour gérer la production de manière responsable. Il y a donc de la coopération et de la collaboration.

Je voudrais parler un peu du retour du saumon rose, parce que je sais que c'est un autre sujet qui retient votre attention.

Les militants écologistes ont prédit que les fermes d'élevage de saumon entraîneraient la chute dramatique des populations de saumon rose en Colombie-Britannique en utilisant les mêmes modèles mathématiques de prévision que pour leur recherches sur le pou du poisson. Des modèles semblables ont été utilisés sur la côte Est au cours des années 1980 pour prédire l'augmentation des populations de morue et ils étaient terriblement imprécis. Or, les plus grands retours de saumon rose jamais enregistrés dans l'archipel de Broughton — la région la plus préoccupante et qui retient le plus l'attention en Colombie-Britannique — ont eu lieu en 2000 et 2001, plus de 10 ans après le début de l'élevage de saumon dans cette région.

Les militants attribuent les relatifs déclinés de population de 2002 et 2003 aux fermes d'élevage. Toutefois, dans deux articles distincts publiés par d'éminents chercheurs, on explique que les populations de saumon rose chutaient habituellement après une période d'abondance et que dans la plupart des cas, leur croissance reprenait graduellement, puis le cycle recommençait.

Donc, le déclin catastrophique des populations du saumon rose sauvage attribuable au pou du saumon issu des fermes d'élevage ne s'est tout simplement pas produit.

Puis, lorsque l'on regarde la situation du saumon rouge du fleuve Fraser, son retour en moins grand nombre en 2009 a préoccupé tous les intervenants, et cette préoccupation n'a été atténuée que par les retours les plus élevés du siècle observés en 2010. La situation du saumon rouge du fleuve Fraser est semblable au retour du saumon du Pacifique que l'on a observé sur toute la côte Ouest de l'Amérique du Nord.

Les éleveurs de saumon de la Colombie-Britannique sont aussi préoccupés par la survie du saumon sauvage du Pacifique, mais ils sont en désaccord avec ceux qui concluent que l'élevage du saumon est la cause de ce déclin. Le retour élevé de 2010 et le faible retour de 2009 — alors que les pratiques d'élevage étaient relativement identiques — ont démontré qu'on doit tenir compte de nombreux autres facteurs lorsqu'on parle de la survie du saumon sauvage. Il est peut-être facile d'attribuer le déclin des stocks de saumon sauvage aux activités d'élevage, mais c'est irresponsable. Bien d'autres questions doivent être réglées; je suis certaine que c'est ce que révélera l'étude Cohen.

Depuis dix ans, les rapports des organismes de réglementation de la pêche nous indiquent que le saumon rouge n'est pas exposé à des maladies exotiques ou à de nombreux poissons malades lorsqu'il passe près des fermes d'élevage. Les poissons d'élevage de la Colombie-Britannique sont en très bonne santé. La vaccination et les bonnes pratiques d'élevage ont produit ces résultats et ce que nous observons, en fait, c'est que le taux de survie sur les fermes est de 95 p. 100. Les poissons d'élevage font l'objet d'une surveillance constante et de contrôles réguliers. En matière de santé des poissons,

le dossier de la Colombie-Britannique est excellent, et l'industrie agit de façon responsable.

D'autres études sont nécessaires pour déterminer les facteurs qui ont une incidence sur les populations de saumons sauvages le long de la côte pacifique de l'Amérique du Nord. Les éleveurs de saumon de la Colombie-Britannique participent à ces efforts continus de recherche.

Le dernier sujet que je voudrais aborder avec vous, parce que je sais que vous vous y intéressez aussi, c'est le confinement fermé. Je vais vous en parler un peu, et je sais que Clare aimerait aussi ajouter quelques commentaires à ce sujet.

Les salmoniculteurs, tout comme les autres éleveurs, s'engagent à produire un produit protéiné sain et viable. Notre industrie cherche constamment à s'améliorer, et l'étude sur le confinement fermé fait partie de cette recherche. Le saumon passe le tiers de sa vie dans les réseaux de recirculation, sur le continent. Nous avons donc une bonne connaissance des systèmes de confinement fermé.

En 2008, Pêches et Océans Canada a réalisé une étude sur 40 projets de confinement fermé de partout dans le monde; aucun système viable ne produisait exclusivement que du saumon de l'Atlantique, de l'oeuf à l'assiette. Il y avait des problèmes mécaniques, des problèmes de mauvaise santé du poisson, de gestion et de financement. Certains projets de confinement fermé à petite échelle ont généré des produits spéciaux. Toutefois, des études indiquent que pour déménager l'actuelle industrie de la cage d'élevage de la Colombie-Britannique sur le continent, des terres côtières d'une superficie équivalant à 750 terrains de football seraient nécessaires. Les coûts seraient prohibitifs.

● (0910)

L'empreinte carbone des projets sur le continent semble aussi réduire leur durabilité puisque les installations fonctionneraient avec des génératrices au diesel ou devraient être aménagées près des centres urbains pour pouvoir avoir accès aux sources d'énergie. Je pense que c'est un point très important, parce que notre industrie met l'accent sur la durabilité sociale, économique et environnementale. Si nous démenageons l'industrie sur le continent, nous perdons des emplois côtiers dont les régions côtières ont grand besoin et qui sont essentiels pour l'avenir du Canada. La durabilité sociale de notre industrie serait, pour ainsi dire, perdue.

De plus, le poisson vivrait dans des espaces plus confinés et, en raison de la circulation constante de l'eau qui est requise, ne pourrait plus se reposer comme il le fait dans l'océan. L'étude scientifique examinée par les pairs du ministère des Pêches et des Océans indique que les installations terrestres pourraient compromettre la santé des poissons, ce qui réduirait encore plus la rentabilité. Malgré cela, les problèmes reliés à l'élevage du saumon dans le milieu marin de la Colombie-Britannique ont incité plusieurs éleveurs à étudier les systèmes en confinement fermé qui pourraient les prémunir contre ces risques. La recherche se poursuit toujours, et un important producteur de la Colombie-Britannique étudie la viabilité de l'élevage du saumon de taille commerciale dans des réseaux de recirculation.

L'industrie aquicole canadienne s'est toujours adaptée aux nouvelles techniques et elle va continuer d'adopter les meilleures pratiques afin d'offrir des produits protéinés sains de façon aussi durable que possible. Nous croyons cependant avoir fait la preuve qu'il est possible d'élever du saumon de l'Atlantique dans son milieu naturel tout en limitant les répercussions sur les stocks ou l'habitat du poisson sauvage.

Clare, aviez-vous deux ou trois commentaires?

M. Clare Backman (directeur de la durabilité, Marine Harvest Canada, Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture): Je serai très bref. Je suis conscient que nous allons manquer de temps.

Je voulais seulement ajouter qu'on a parlé du projet pilote de confinement fermé deux ou trois fois dans des exposés antérieurs. Il s'agit de l'engagement de Marine Harvest à en apprendre davantage sur l'évolution du confinement fermé et à savoir ce qu'il peut apporter à la production commerciale du saumon d'élevage.

J'aimerais simplement dire qu'il est vrai que la plupart des tentatives de production à grande échelle n'ont pas connu beaucoup de succès, mais cela ne veut pas dire que nous ne sommes pas engagés à poursuivre la recherche pour mettre au point cette technologie.

Une des choses importantes qui s'est produite dans le passé, c'est que si les projets ont été abandonnés, nous n'avons pas de données à étudier. Rien ne nous permet de tirer des leçons de ces expériences. L'objectif du projet pilote de Marine Harvest est de recueillir tous les renseignements sur la mise sur pied et le fonctionnement du projet, de même que sur la qualité du poisson à toutes les étapes du projet d'aquaculture en confinement fermé. Le projet sera une réussite. Nous utilisons déjà cette méthode en Colombie-Britannique. Nous avons déjà acquis de l'expérience avec cette technologie. Ce dont nous avons besoin, ce sont des données solides que nous pourrions présenter pour que tout le monde puisse apprendre de quelle façon on peut faire évoluer cette technologie.

En ce moment, le projet se trouve à l'étape de la conception. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les groupes environnementaux de la Colombie-Britannique au cours des cinq ou six dernières années. Nous en sommes actuellement à mettre au point le financement — interne et externe — pour le projet, et je demanderais que le gouvernement envisage d'augmenter son appui à ce projet alors que nous nous apprêtons à aller de l'avant.

J'ai dit que je serais bref. Donc, pour terminer, je voudrais simplement dire qu'il y a une autre demande d'aide fédérale en Colombie-Britannique. Ruth a mentionné que nous maîtrisons bien la situation du pou du poisson. Nous avons réussi en utilisant un produit dans l'océan; notre réussite est attribuable à notre utilisation prudente et judicieuse d'un produit qui s'appelle SLICE, mais nous avons besoin d'avoir accès à d'autres traitements et d'autres produits de façon, à l'avenir, à continuer à lutter efficacement — dans l'océan — contre le pou du poisson. Nous avons besoin de l'aide fédérale pour pouvoir mettre au point de nouveaux produits dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire complet et intégré.

Cela dit, je vous redonne la parole, Ruth.

• (0915)

Mme Ruth Salmon: Merci, Clare, d'avoir ajouté ces bons commentaires.

En conclusion, j'aimerais seulement dire que des pays se tournent de plus en plus vers l'aquaculture pour alléger la pression sur les stocks de poissons sauvages et pour produire des poissons et fruits de mer sains et abordables. Le Canada est en bonne posture pour devenir un chef de file à l'échelle mondiale. Or, l'opposition malencontreuse d'une partie du public et de la classe politique fait en sorte que nos producteurs sont incapables de satisfaire à la demande pour leurs produits.

Je vous remercie sincèrement de m'avoir donné l'occasion d'être ici aujourd'hui, mais je vous invite à vous éloigner de la controverse de façon à avoir une vue d'ensemble. L'aquaculture est l'industrie de

l'avenir. Il est temps de lui accorder l'appui dont elle a besoin. Cela profitera énormément à tous les Canadiens.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci.

Madame Murray.

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Merci.

Nous vous sommes reconnaissants d'être ici aujourd'hui pour nous aider à comprendre cette question complexe.

J'ai trois questions. Premièrement, je vais seulement dire que je comprends vos commentaires au sujet de l'importance économique de l'industrie, particulièrement pour la Colombie-Britannique, mais aussi pour d'autres régions, et que l'emploi d'Autochtones dans les collectivités éloignées a été très bénéfique à la santé économique de ces collectivités. Mais, bien entendu, j'ai certaines préoccupations au sujet de l'industrie.

Une de mes questions concerne l'archipel de Broughton et le suivi des contrôles qui est géré par l'aquarium de Vancouver. J'ai vu les résultats qui confirment ce que vous avez observé, c'est-à-dire qu'un ensemble complexe de facteurs influe sur les tendances à la baisse des stocks de saumon rouge. Mais les résultats semblent indiquer que lorsque les saumons passent près de l'archipel de Broughton, leur nombre baisse considérablement, selon les données de surveillance. Il y a d'autres baisses à d'autres endroits. Cela nous porte à croire que dans cette région, quelque chose contribue vraiment à la diminution de leur population. Dans le rapport sur le saumon du fleuve Fraser, on a recommandé d'essayer d'interdire l'élevage dans les chenaux de l'archipel de Broughton et de recueillir de meilleures données.

Pourriez-vous me dire quels sont les progrès réalisés dans le cadre de ces expériences et, si elles n'ont pas eu lieu, me dire pourquoi?

Mme Ruth Salmon: Marine Harvest Canada exploite un certain nombre de fermes dans l'archipel de Broughton.

Clare, vous pourriez peut-être répondre à cette question.

M. Clare Backman: Nous avons étudié avec grand intérêt les résultats du suivi des contrôles — la surveillance des saumoneaux — lors de leur passage dans les chenaux. Il s'agit de quelque chose de relativement nouveau; nous n'avons pas encore beaucoup de données à ce sujet. C'est vrai qu'on a rapporté que dans une série de contrôles, les poissons qui franchissaient la partie nord du détroit de Johnston et du détroit de la Reine-Charlotte ne semblaient pas être aussi nombreux plus loin le long de la côte. Qu'en était la cause exacte, s'agissait-il de prédateurs, nous ne le savons jamais. Si les poissons étaient victimes de maladies, nous ne le savons jamais. Mais l'étude a démontré qu'il y a une baisse de leur population lorsqu'ils passent à cet endroit.

Nous devons étudier cela davantage. Nous avons besoin de recueillir des données pendant un plus grand nombre d'années pour savoir si c'est normal.

Mais ce que je peux vous dire, c'est que la préoccupation au sujet de la transmission de maladies des poissons de l'archipel de Broughton n'est pas fondée, en fait, sur...

Mme Joyce Murray: Pardonnez-moi, monsieur Backman.

Je ne crois pas que les expériences précises qui ont été demandées ou proposées — c'est-à-dire la fermeture de certains des chenaux à l'exploitation de fermes d'élevage — ont été entreprises. Suis-je dans l'erreur? Et si elles n'ont pas été mises en oeuvre, pourquoi ne l'ont-elles pas été?

M. Clare Backman: Eh bien, elles n'ont pas été recommandées par le gouvernement, mais elles ont tout de même été entreprises. Cette année, une combinaison de mesures de l'industrie, du mouvement écologiste et du MPO a permis de mesurer les effets de la mise en jachère coordonnée, qui consiste à interdire efficacement l'élevage du saumon dans certains chenaux.

D'année en année, il y a toujours de l'élevage dans l'archipel, mais les efforts concertés en matière de lutte contre le pou du poisson se sont révélés très efficaces. Au cours des cinq dernières années, on a observé une baisse du nombre de poux du poisson par rapport à ce qu'on pouvait trouver plus tôt dans la décennie.

J'essayais simplement de vous faire remarquer que le pou du poisson est un parasite et que les préoccupations au sujet d'une quelconque transmission de ce parasite ne sont pas fondées, parce que les rapports annuels des organismes de réglementation l'ont démontré.

• (0920)

Mme Joyce Murray: Merci beaucoup. Donc, une partie du travail est en cours, mais pas l'entière fermeture, à titre expérimental, de certains des chenaux, si j'ai bien compris.

Je veux aussi vous poser une question au sujet du rôle de l'information.

Madame Salmon, vous avez dit que l'information était conçue pour alimenter la controverse. Je pense qu'il y a aussi eu des critiques selon lesquelles l'industrie n'a pas été transparente au chapitre de ses renseignements.

Pouvez-vous me dire quelles sont les raisons de cette critique et me dire si vous êtes favorable à l'inclusion d'une plus grande transparence dans la nouvelle réglementation fédérale?

Mme Ruth Salmon: Tout à fait: l'industrie y est très favorable. Avant même que ce soit un règlement, des entreprises telles que Marine Harvest Canada, entre autres, ont commencé à diffuser des renseignements sur leurs propres sites Web. Je pense que l'industrie s'est rendu compte que cette transparence accrue était nécessaire. C'est déjà commencé de sorte que lorsque la réglementation de la Colombie-Britannique sera mise en place le 18 décembre et que ces nouvelles exigences entreront réellement en vigueur, l'industrie n'aura pas de difficulté à faire la transition.

Clare, vouliez-vous faire un...

Mme Joyce Murray: Donc, l'industrie a été bien moins transparente, mais elle s'améliore et elle épouse les...

Mme Ruth Salmon: Tout à fait. Personne n'est contre l'idée.

Mme Joyce Murray: Oui.

Mme Ruth Salmon: Nous n'avons rien à cacher. Nous avons des pratiques responsables...

Mme Joyce Murray: Merci.

Je suis désolée, je ne veux pas être impolie. Je veux simplement poser ma troisième question.

Mme Ruth Salmon: Non, non, c'est bien.

Mme Joyce Murray: « Produit protéiné sain et viable » et « alléger la pression sur les stocks de poissons sauvages » sont les mots que vous avez utilisés dans certains de vos commentaires. Je sais que certaines des critiques de cette industrie...

Eh bien, en fait, les chercheurs qui ne sont pas des activistes diront qu'un des aspects les moins viables de l'industrie est la conversion des protéines de poissons au taux de, quoi, 10:1? Le commentaire qui a été fait était le suivant: c'est comme si on disait qu'il est viable

d'élever des loups pour nourrir les gens quand on sait que les loups doivent manger beaucoup de chevreuil pour fabriquer une livre de viande de loup. Le saumon est l'équivalent marin du loup.

On dirait que vous avez déjà entendu ce commentaire avant.

Pourriez-vous me parler des sources alimentaires du saumon pour que nous n'ayons pas à nous occuper de la préoccupation selon laquelle nous transformons plusieurs livres pour les convertir en une livre destinée à l'alimentation humaine?

Mme Ruth Salmon: C'est une bonne question.

Clare, vous mourrez d'envie d'y répondre.

M. Clare Backman: Très brièvement, nous avons entendu parler de ce ratio de 10:1 dans le passé pour la conversion du poisson en saumon. Souvenons-nous que les données de ce genre sont très dépassées.

Aujourd'hui, par exemple, grâce à la conversion aux protéines animales terrestres, mon entreprise a réduit l'utilisation du poisson dans les aliments pour poisson à moins de 2:1. Actuellement, nous arrivons à un résultat d'environ 1,3 livre de poisson pour une livre de saumon, et notre objectif est de devenir producteur net de saumon grâce à ces programmes de substitution.

Donc, ce sont de vieilles données. Et cela ne concerne pas seulement mon entreprise; tout le monde en Colombie-Britannique est un chef de file en matière de substitution. On parle maintenant d'environ 1,3:1.

Mme Ruth Salmon: Merci, Clare.

Je voulais simplement ajouter que le Canada est véritablement un chef de file dans ce domaine. Quand nous assistons à des conférences internationales, le Canada trace la voie à suivre en ce qui concerne la nouvelle efficacité des aliments pour poissons. Voilà un très bon exemple de l'utilisation de renseignements dépassés, et il est possible que nous n'ayons pas fait notre travail pour diffuser les nouveaux renseignements. Cela fait partie du fait d'être plus transparents et d'être plus actifs dans le domaine de la communication, parce que les gens devraient savoir que nous réduisons les taux de viande et d'huile de poisson dans les régimes.

Mme Joyce Murray: Merci.

Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

Le président: Vous avez une minute et 45 secondes.

Mme Joyce Murray: D'accord.

Les scientifiques avec qui j'ai travaillé et qui ont tenu, dans ma circonscription, des réunions générales qui portaient seulement sur la science et la recherche, affirment que plusieurs facteurs causaux entrent en jeu dans la baisse de population du saumon rouge. Un grand nombre d'entre nous n'ont pas vraiment été rassurés par les retours du saumon en 2010, car il s'agit vraiment d'une anomalie. Le phénomène souligne le manque de données scientifiques à ce sujet, puisque nous n'avons même pas pu le prévoir. C'est comme assister à la Conférence des Parties, à Copenhague, et que l'hiver y soit justement froid cette année-là, ce qui pousserait les gens à se dire : « Eh bien, il n'y a pas de réchauffement climatique ».

Les inquiétudes sont bien réelles. Certaines personnes diraient que bon nombre de ces facteurs, par exemple le réchauffement climatique, l'acidification de l'océan, les effets sur la nourriture dont le saumon a besoin et les températures à la hausse dans le fleuve Fraser ne sont pas du ressort des humains, mais il existe des effets sur lesquels nous pouvons agir. Même s'ils sont peut-être mineurs, nous devons leur accorder toute notre attention, étant donné que nous n'avons aucun pouvoir sur un grand nombre d'entre eux. La salmoniculture, qui présente un potentiel de transmission de maladies et de poux, serait un des domaines sur lesquels nous pouvons agir. On doit donner plus d'importance au fait que ce facteur pourrait être causal.

Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez?

● (0925)

Mme Ruth Salmon: C'est un commentaire intéressant. Je ne suis pas en désaccord avec le fait que c'est un système complexe et que nous devons le voir dans son ensemble. Je m'inquiète seulement du fait que l'aspect sur lequel nous nous penchons — parce que nous pouvons y faire quelque chose —, n'est pas nécessairement la solution. Nous pouvons éliminer la salmoniculture parce que c'est une réalité sur laquelle nous pouvons agir, contrairement au réchauffement climatique, mais cela va-t-il, en fin de compte, aboutir aux résultats que nous recherchons? Quelles sont les pertes d'autres avantages, par exemple, en ce qui concerne l'industrie des produits de la mer et les emplois? Qu'est-ce que le Canada pourrait y perdre?

Je ne nie pas qu'il faille replacer les choses dans leur contexte, mais on ne devrait pas agir sur la salmoniculture pour la seule raison qu'on peut le faire.

M. Clare Backman: Je n'enlève rien au fait que nous prenons le sujet très au sérieux et que nous faisons des progrès dans la gestion des effets découlant de la salmoniculture. Comme je le disais, dans l'archipel Broughton, nous avons constaté que notre poisson et le poisson sauvage étaient de moins en moins affectés par le pou du poisson depuis les cinq dernières années, à un point tel qu'on n'en trouve pratiquement plus dans le poisson sauvage en mars et en avril. Cela prouve que nous prenons le sujet très au sérieux. Nous devons opérer ces changements.

Le président: Allez-y, monsieur Blais.

[Français]

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Mesdames et messieurs, bonjour.

J'ai l'impression qu'il y a une forme de paradoxe dans votre présentation et dans votre document. Vous nous dites que le poisson se fait de plus en plus rare, que l'aquaculture est une voie d'avenir, mais que l'élevage du saumon requiert de la nourriture animale. Dans un premier temps, il y a de moins en moins de poissons, mais pour nourrir le saumon d'élevage, il faut de la nourriture. C'est une forme de paradoxe. Je me demandais de quelle façon vous relevez ce défi, qui est fort important.

[Traduction]

Mme Ruth Salmon: C'est une question intéressante. La seule chose que je répondrais rejoint ce nous venons juste de mentionner, à savoir que nous avons diminué la quantité de farine de poisson et d'huile de poisson que nous utilisons. Si l'aquaculture ne le fait pas, d'autres industries recourront à la pêche durable, qui est d'ailleurs présentement utilisée par d'autres industries de l'alimentation animale, dont l'industrie de nourriture pour animaux de compagnie.

Si nous décidons de ne plus pratiquer l'aquaculture, cette nourriture sera quand même utilisée par d'autres industries.

M. Clare Backman: Je pense qu'il est important de comprendre pourquoi nous élevons du poisson. Le poisson convertit extrêmement bien la nourriture en protéines. Il existe d'autres options, comme la volaille, le porc ou le boeuf, mais selon l'animal dont on parle, on peut avoir à lui fournir 5 à 10 fois la quantité de nourriture pour qu'il parvienne à produire une livre de protéines. C'est pourquoi le saumon, et le poisson en général, représente une forme d'agriculture très efficace en termes de production de protéines. D'embellie, les poissons sont très efficaces pour convertir la nourriture en viande.

Vous avez soulevé la question de la pression exercée sur les populations de poissons sauvages qui entrent dans la composition de la farine de poisson utilisée dans l'élevage de poisson et dans sa nourriture. Comme je l'ai dit plus tôt, nous sommes conscients de cette situation. Nous comprenons que nous ne pouvons pas gaspiller cette ressource et que nous devons la gérer de façon plus efficace. Nous comptons de moins en moins, à l'échelle mondiale, sur ces produits à base de poisson et nous diminuons sans cesse les quantités de poisson utilisées.

Comme je l'ai déjà dit, notre objectif, en Colombie-Britannique, est de produire plus de saumon que la quantité de poissons que nous utilisons pour les nourrir, et nous allons y arriver dans environ deux ans.

● (0930)

[Français]

M. Raynald Blais: Y a-t-il des chiffres sur la nourriture utilisée pour l'élevage du saumon? Par rapport à ce que c'était auparavant, au début, dans quelle proportion c'est moindre maintenant? Avez-vous des chiffres sur la quantité utilisée auparavant et celle utilisée maintenant?

[Traduction]

M. Clare Backman: Ces données sont disponibles. En tant qu'entreprise, nous compilons régulièrement ces données et nous les publions sur notre site Web. Je les ferai parvenir au comité.

[Français]

M. Raynald Blais: C'est bien.

Maintenant, parlons du fameux benzoate d'émamectine, ou SLICE. Je ne sais pas comment on le définit, mais c'est le nom usuel. D'après ce que je comprends, il semblerait que le pou du poisson, comme les bactéries, ait développé une forme de résistance à ce produit. Je me demandais si vous êtes au fait de cette situation.

Le cas échéant, quel problème cela représente-t-il pour l'industrie? En même temps, quelles solutions envisagez-vous à cet égard?

[Traduction]

Mme Ruth Salmon: Je parlerai en premier, et Clare peut compléter ensuite.

Oui, nous sommes au courant, et nous avons constaté cette tolérance plus tôt sur la côte Est du Canada. Clare a mentionné que nous ne l'avons pas encore observée en Colombie-Britannique, mais nous sommes certainement conscients qu'avec un usage constant et sans autres agents thérapeutiques à notre disposition, nous pourrions éventuellement y voir aussi apparaître cette forme de tolérance. C'est pourquoi il est si important d'avoir un programme intégré de lutte antiparasitaire comme les autres agriculteurs. Ils disposent d'un éventail d'agents thérapeutiques qu'ils peuvent utiliser comme pesticides dans ce genre de cas.

Non, nous n'avons pas encore observé de tolérance en Colombie-Britannique. Oui, nous l'avons observée au Canada atlantique, ce qui signifie qu'il est important d'établir un programme intégré de lutte antiparasitaire au Canada.

M. Clare Backman: Nous suivons de près le degré d'efficacité de chaque traitement au SLICE. C'est la première façon de déceler la présence ou l'absence de tolérance. Nous n'avons pas constaté que le SLICE perdait en efficacité. La deuxième façon consiste à effectuer un épreuve biologique en laboratoire. Elle peut être effectuée directement sur le pou du poisson pour vérifier s'il développe une tolérance. Cette technologie est nouvelle sur la côte Ouest et on n'en a pas encore tiré de résultats.

Le taux d'efficacité est encore très élevé, mais comme l'a mentionné Ruth, dans un bon programme intégré de lutte antiparasitaire en place dans n'importe quel type d'agriculture, il faut faire la rotation des produits utilisés afin d'éviter qu'une tolérance se développe. C'est pourquoi j'ai signalé plus tôt que nous avions besoin d'un plus grand appui pour obtenir des produits additionnels sur la côte Ouest.

[Français]

M. Raynald Blais: Je m'en voudrais de ne pas vous poser une question au sujet de ce qui a été dit, notamment dans le journal *La Presse*, par rapport aux événements au Nouveau-Brunswick. Vous représentez l'Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture. Donc, j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Avez-vous des commentaires à faire au sujet de ces événements? Faut-il remettre les choses dans leur contexte?

[Traduction]

Mme Ruth Salmon: Pour ma part, je répondrai qu'ils connaissent des difficultés au Canada atlantique ces temps-ci, car ils ont des problèmes avec le pou du poisson et ne disposent pas d'assez de traitements. Ils disposent d'une nouvelle technologie — celle des bateaux-viviers, qui aide —, mais ils ont vraiment besoin de nouveaux produits, car ils en ont peu maintenant.

Ils sont aux prises avec de vrais problèmes et c'est pourquoi le programme intégré de lutte antiparasitaire est important. Comme je l'ai dit, les relations publiques leur causent des difficultés, car pendant qu'ils essaient de résoudre ce problème, la presse et les autres pêcheurs les surveillent de près. Je crois qu'ils parviennent à accomplir un bon travail en essayant de rencontrer les pêcheurs pour leur expliquer quels sont les problèmes et comment les régler. Malheureusement, ce n'est pas ce qui est ressorti dans l'article.

Pour l'instant, les problèmes persistent, surtout parce qu'ils ne disposent tout simplement pas de l'éventail de produits dont ils ont besoin pour contrôler le pou du poisson.

• (0935)

Le président: Merci.

Allez-y, monsieur Donnelly.

M. Fin Donnelly (New Westminster—Coquitlam, NPD): Merci, monsieur le président.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos invités.

J'ai quelques questions. La première concerne les questions de transparence et de controverse.

Ruth, vous avez prononcé des mots tels que « considérablement diminué » et « conséquences minimales ». Nous avons entendu des témoignages de scientifiques selon lesquels le pou du poisson des centres de pisciculture posait certainement un problème sur la côte

Ouest, et le choix de vos mots laisse deviner que vous estimez aussi que c'est une possibilité.

Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet? Il semble que cela fasse partie de la controverse. C'est tout ce que je dirai.

Mme Ruth Salmon: Je commencerai, et ensuite peut-être que Clare aimerait ajouter quelques commentaires.

Je pense, en général, que l'industrie a amélioré ses performances sur le plan de la durabilité écologique au cours des 10 à 15 dernières années. On n'atteint jamais la durabilité totale. L'industrie continue de s'améliorer, et les activités de suivi et la recherche et le développement d'entreprises comme Marine Harvest ont beaucoup éclairé nos pratiques.

Nous savons à quel point il est important de surveiller et de contrôler les populations de pou du poisson, surtout au printemps. Je pense qu'à un certain moment — et Clare peut vous en parler —, nous n'avons tout simplement pas assez d'information. Nous l'avons maintenant. Nous savons comment gérer les centres de pisciculture du point de vue de la durabilité.

Je n'essaie pas de dire que nous y sommes arrivés et que tout est parfait, mais nous accomplissons certainement du bon travail, de façon responsable, en ce qui concerne la gestion du pou du poisson en Colombie-Britannique. Nous continuerons de nous améliorer à mesure que de nouveaux renseignements nous parviendront et que de nouvelles études et de nouvelles activités de suivi seront effectuées.

Clare, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Clare Backman: Certainement.

De très nombreuses études ont été effectuées sur le pou du poisson sur la côte Ouest. Les effets du pou du poisson sur le saumon sauvage, surtout au stade juvénile, sont relativement nouveaux. On n'en trouvait pratiquement pas il y a quelques années, et maintenant leur nombre est assez élevé.

Nous avons dû revoir notre première préoccupation, qui concernait la possibilité que le pou du poisson cause le déclin de la population de saumons sauvages. En effet, nous savons maintenant que le système immunitaire du saumon sauvage réagit au pou du poisson, ce qui permet à la plupart de s'en débarrasser assez rapidement.

Une préoccupation subsiste au sujet des espèces de saumons qui gagnent la mer alors qu'ils sont encore très petits, comme le saumon kéta et le saumon rose. Les premières semaines qu'ils passent dans l'océan sont les plus risquées pour ces deux espèces. Ces saumons peuvent être affectés par les poux du poisson qui s'y attachent avant de peser un demi-gramme.

Nous travaillons donc avec les organismes de réglementation et d'autres scientifiques, ainsi qu'avec les gens des mouvements écologiques afin de concentrer les efforts pour réduire les risques que courent les saumons sauvages lorsqu'ils sont encore très petits.

M. Fin Donnelly: Un autre aspect de cette controverse — qui a été mentionné plus tôt — concerne l'accès à l'information et sa diffusion au public. Je sais que l'AIS commence à soulever des inquiétudes, car il s'agit d'une maladie propre au saumon qu'on pourrait voir apparaître dans le Pacifique et qui pourrait en fait très bien déjà s'y trouver.

Comment répondriez-vous à cette question, en parlant des tests et des comptes rendus qui pourraient diminuer l'inquiétude du public à ce sujet?

• (0940)

M. Clare Backman: En ce qui concerne le virus de l'AIS, on ne l'a jamais repéré dans les poissons sauvages de l'hémisphère Nord de l'océan Pacifique, et on ne l'a certainement pas décelé dans nos poissons. Puisqu'on ne l'avait jamais vu auparavant, on ne l'a pas testé pendant des années, mais depuis trois ou quatre ans, on l'a ajouté aux tests systématiques. Toutes les entreprises de pisciculture ont ajouté le test pour déceler ce virus à leurs tests réguliers.

Les rapports des deux dernières années révèlent que ces tests sont réalisés et qu'ils sont négatifs. Nous sommes donc prudents lorsque nous examinons cette question.

M. Fin Donnelly: Pouvons-nous trouver cette information sur votre site Web?

M. Clare Backman: On peut la retrouver, pour l'instant, dans l'information communiquée à la commission Cohen. Par ce processus, toute les données brutes recueillies au cours des cinq dernières années, ce qui comprend cette information, seront rendues publiques.

Cette information n'apparaît pas exactement sur notre site Web. Nous avons parlé de la gestion du pou du poisson, mais c'est matière à discussion, et la nouvelle réglementation fédérale contribuera à rendre cette information plus transparente et accessible.

Le président: Merci.

Monsieur Kamp.

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à Ruth et Clare d'être venus. Nous vous sommes reconnaissants de votre apport à cette question importante.

J'ai une série de questions, mais juste pour satisfaire ma curiosité, vous avez mentionné que la nourriture à saumon d'élevage renfermait des sous-produits du poisson. Quels sous-produits entrent dans la composition de la majeure partie de leur nourriture?

M. Clare Backman: Eh bien, il existe quelque chose de bien pratique dans ce monde: la farine de poisson. Les agriculteurs peuvent se la procurer depuis des dizaines d'années, peut-être même depuis plus d'un siècle, pour fabriquer la nourriture pour animaux. Elle est composée de petits poissons pêchés dans les océans du globe. Il y a le maquereau, la sardine et les anchois, pour n'en nommer que quelques-uns. Il s'agit de poissons pêchés à l'état sauvage qu'on transforme ensuite en pâtée, qui est un produit moulu. Ce produit est ensuite utilisé par les fabricants de nourriture pour animaux qui en font de la nourriture pour les porcs, la volaille ou, dans notre cas, nos poissons.

Mais la nourriture pour animaux ne se compose pas uniquement de farine de poisson; on y retrouve en fait un mélange de vitamines, de minéraux, d'huile de poisson et de farine de poisson, de façon à combler les besoins nutritionnels du saumon. Récemment nous avons, de plus en plus, remplacé la farine de poisson et l'huile de poisson par d'autres formes d'huile, par exemple l'huile de canola, qui est très utile, et d'autres sortes de protéines, comme les protéines de soya ou les protéines de volaille, qui peuvent remplacer les protéines de poisson. Nous sommes au point où environ 15 p. 100 des protéines de la nourriture que nous utilisons sont des protéines de poisson.

M. Randy Kamp: Je vous remercie de cette précision.

Un article du *Vancouver Sun*, qui est paru hier, je crois, fait référence à des travaux effectués par des chercheurs de l'Université de Victoria, ou à des travaux menés par John Volpe à l'Université de

Victoria. Dans l'article, on admet au moins ce que vous dites à propos du déclin dans les méthodes traditionnelles de capture et de la quantité croissante de protéines dans le saumon d'élevage.

Je ne sais pas encore si c'est vrai, mais d'après l'article, pour la première fois dans l'histoire, la plupart des poissons et fruits de mer que consomment les humains proviennent des piscicultures plutôt que d'un habitat naturel.

En sommes-nous déjà là?

Mme Ruth Salmon: La moitié des poissons et fruits de mer dans le monde sont des produits d'élevage. La moitié des poissons et fruits de mer que nous mangeons sont des produits d'élevage.

M. Randy Kamp: Ensuite, on cite dans l'article les propos de M. Volpe, qui, en faisant référence surtout à votre industrie, a dit ceci:

Le fait que la production du saumon atlantique et d'autres espèces est très rentable incite des gens à adopter des échelles de production tellement élevées, qu'au bout du compte, elles ont des effets destructeurs pour l'environnement.

Je me demande seulement ce que vous avez à dire à ce sujet.

• (0945)

M. Clare Backman: Eh bien, à mon avis, il est quelque peu alarmiste de dire que les effets sur l'environnement sont destructeurs. Je crois que chaque type d'agriculture, qu'on l'exerce en milieu terrestre ou en milieu marin, provoque des changements sur l'environnement. Dans toutes les formes d'agriculture, les producteurs s'engagent à réduire et à limiter les effets négatifs découlant de leurs activités, et je crois que c'est vrai pour l'industrie salmiconicole à l'échelle mondiale. L'évolution de l'élevage commercial du saumon dans le monde depuis 25 ans s'est faite de manière à surveiller et à définir les problèmes environnementaux et à empêcher qu'ils se produisent.

M. Randy Kamp: D'accord.

Je me demande également quel rôle vous avez joué dans l'élaboration des règlements en Colombie-Britannique. Je sais qu'on a tenu des assemblées publiques, entre autres. Je ne sais pas si vous y avez participé ou si on vous a consulté d'une façon ou d'une autre. Pourriez-vous nous dire ce qu'il en est?

Également, de manière générale, que pensez-vous des règlements, du moins de ce que vous avez vu jusqu'à maintenant? Bien entendu, vous n'avez pas vu la version finale, mais vous pourriez peut-être nous en parler, s'il vous plaît.

M. Clare Backman: Nous participons aux consultations pour l'élaboration des nouveaux règlements fédéraux sur les permis d'aquaculture. Ce que nous constatons pour le moment, c'est tout simplement que notre obligation de répondre aux préoccupations du public concernant l'atténuation des impacts sur l'environnement ne sera pas adoucie. Il y aura plutôt un plus grand nombre d'obligations.

Comme je l'ai dit en répondant à d'autres questions, nous avons également constaté que la transparence dans les renseignements que nous recueillons n'a jamais été aussi nécessaire. Qu'il s'agisse de mesures d'atténuation des impacts sur l'environnement, de la santé de nos poissons, ou du pou du poisson que nous surveillons, les renseignements seront fournis de façon de plus en plus transparente.

M. Randy Kamp: Au bout du compte, le 18 décembre, nous aurons donc une Loi sur les pêches qui autorisera l'élaboration de règlements. Ces règlements seront mis en vigueur et il s'agira de règlements d'application qui permettront d'imposer des conditions de permis. Essentiellement, ce sera le cadre juridique qui régira votre industrie.

Ruth, je crois que vous avez dit tout à l'heure que la plupart des pays, voire tous les pays, ont une loi sur l'aquaculture, des mesures législatives distinctes. Dans quelle mesure les choses seraient différentes au Canada si nous avions une loi sur l'aquaculture et non pas un règlement prévu par la Loi sur les pêches, et quels en seraient les avantages, je suppose, pour le Canada ou du moins pour votre industrie?

Mme Ruth Salmon: C'est une bonne question.

En fait, nous pensons que le ministère des Pêches et des Océans a fait un excellent travail en élaborant des règlements très rapidement. Il était même évident, lorsque la décision a été rendue en cour, que la situation idéale à ce moment-là aurait été de légiférer, mais le temps n'a pas permis de le faire. L'établissement de règlements dans le cadre de la Loi sur les pêches était alors la seule option.

Mais, de toute évidence, cette option ne convient pas. Comme Clare la dit, nous avons collaboré étroitement avec le ministère à plusieurs égards et dans différentes réunions, en cours de route. L'industrie de l'aquaculture fait beaucoup de choses, comme d'autres types d'industries agricoles; elle a des pratiques agricoles normales qui n'ont rien à voir avec la Loi sur les pêches, car cette loi est axée sur l'aménagement de la faune et elle ne contient pas de dispositions sur l'élevage d'un produit, de l'oeuf à l'assiette. De ce point de vue, c'est compliqué, et la loi ne convient pas à l'aquaculture.

Mais plus encore, il serait vraiment utile d'adopter une loi qui porte précisément sur l'aquaculture et qui donne à ce type d'agriculture les droits et la légitimité qu'il mérite. Par ailleurs, elle définirait également nos responsabilités. Il ne s'agit donc pas d'avoir une pleine liberté, mais de créer une loi qui définit tout cela et qui procure légitimité et sécurité à l'industrie.

Il serait pour nous beaucoup plus facile — et je suis certaine que Clare est du même avis que moi — d'attirer des investisseurs au pays si nous disposions d'une loi claire qui affirmerait la légitimité de l'aquaculture et qui définirait avec exactitude les rôles et les responsabilités. Elle s'ajouterait aux règlements logiques avec lesquels nous avons commencé, mais elle irait plus loin. C'est vraiment ce dont nous avons besoin pour attirer des investisseurs. D'autres pays ont une loi et ils ne peuvent pas croire que nous n'en avons pas.

Clare.

● (0950)

M. Clare Backman: Ruth a couvert la plupart des aspects.

Comme Ruth l'a déjà dit dans son exposé, la plupart des autres pays ont une loi de l'aquaculture. Si une loi régissait l'aquaculture, on comparerait notre industrie en utilisant des indicateurs similaires à d'autres formes d'agriculture — l'élevage de volailles, de porcs et d'autres produits agricoles — plutôt qu'à la pêche traditionnelle, qui fonctionne vraiment de façon différente.

M. Randy Kamp: Si nous parlons de loi fédérale, je vois de quelle façon cela fonctionnerait dans une situation comme celle de la Colombie-Britannique où l'aquaculture relève maintenant du gouvernement fédéral. Mais, à votre avis, comment cela fonctionnerait-il dans le reste du pays, où l'on retrouve des modèles différents? Par exemple, l'industrie à l'Île-du-Prince-Édouard est en grande partie réglementée par le gouvernement fédéral. Au Nouveau-Brunswick, elle relève surtout du gouvernement provincial, et c'est la même chose à Terre-Neuve, etc.

Mme Ruth Salmon: Je dirais que nous sommes moins préoccupés de savoir qui est responsable, qui détient les pouvoirs et comment se fait la gestion; ce qui est important, c'est d'avoir un

cadre, une loi nationale. Peut-être que rien ne changerait vraiment sur le plan opérationnel, mais la loi existerait.

Je crois donc que c'est possible.

Le président: Merci beaucoup.

Au nom des membres du comité, j'aimerais vous remercier de vous être présentés aujourd'hui, d'avoir fait vos exposés et d'avoir répondu à nos questions. Nous sommes vraiment heureux de votre contribution, et nous avons certainement hâte de vous accueillir de nouveau.

Merci.

Mme Ruth Salmon: Excellent. Merci, monsieur le président.

Le président: Mesdames et messieurs, nous allons prendre une brève pause afin de nous préparer à accueillir nos prochains témoins.

● (0955)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

J'aimerais accueillir nos invités. Nous accueillons M. Richard Harry, qui est ici avec nous, et M. John Fraser et M. Jon O'Riordan, qui se trouvent à Burnaby, en Colombie-Britannique et qui participeront à la séance par vidéoconférence.

Bienvenue messieurs, et merci beaucoup de prendre le temps de rencontrer les membres du comité pour leur donner votre point de vue et répondre aux questions qu'ils pourraient avoir. Vous savez sûrement que le comité étudie l'aquaculture qui se pratique dans l'Ouest du pays et ses effets sur le saumon sauvage du Pacifique. Nous sommes certainement ravis que vous preniez le temps de nous rencontrer aujourd'hui.

En général, les témoins disposent de 10 minutes pour présenter leur exposé, et les membres du comité ont ensuite l'occasion de leur poser des questions. Ils ont des contraintes de temps assez strictes. Dans le but de donner la possibilité à tous de poser des questions, et à vous, d'y répondre, je vous demande de respecter le plus possible le temps qui vous est accordé. Les membres du comité sont conscients du temps qui leur est alloué et qu'ils doivent respecter.

Monsieur Harry, si vous avez une déclaration préliminaire à faire, nous allons commencer par vous.

M. Richard Harry (président, Aboriginal Aquaculture Association): Merci, et merci de me donner la possibilité de faire un exposé.

Je m'appelle Richard Harry. Je viens de Campbell River, en Colombie Britannique. Je suis le chef de la Première nation de Homalco. De plus, je suis un pêcheur commercial qui pêche le saumon et le hareng, et je travaille dans le domaine de l'aquaculture depuis un certain nombre d'années. Je suis ici aujourd'hui en tant que président de l'Aboriginal Aquaculture Association.

Nous avons créé l'Aboriginal Aquaculture Association en 2003 pour nous assurer que les Premières nations puissent participer au développement d'une industrie de l'aquaculture durable sur la côte Ouest du Canada. Comme vous pouvez le constater, il y a beaucoup de problèmes, surtout pour l'aquaculture des poissons à nageoires. Un certain nombre de Premières nations ont signé des protocoles d'ententes ou des accords de coentreprises avec l'industrie, et je peux vous parler des renseignements qu'elles m'ont donnés.

Beaucoup d'évaluations quotidiennes sont effectuées sur place. Klemtu est un bon exemple. On y fait de l'échantillonnage benthique, qui consiste à examiner le plancher océanique pour voir les impacts de la nourriture, par exemple. On y surveille le pou du poisson dans un rayon d'environ 50 miles. Les membres de la Première nation disent qu'ils n'ont vu aucun effet négatif depuis les 10 ou 15 ans qu'ils gèrent des centres de pisciculture sur leur territoire traditionnel. À un moment donné, il serait bon de fournir au comité les données qu'ils ont recueillies. Ils ont fait des milliers de plongées sur leur site pour faire de l'échantillonnage, et le nombre de poux du poisson n'a pas augmenté dans ce rayon de 50 miles qu'ils utilisent dans leurs collectivités.

D'un point de vue socio-économique, c'est la meilleure chose qui est arrivée à cette collectivité. L'aquaculture a créé des emplois et des revenus pour ses membres. Pendant bien des années, cette collectivité dépendait de la pêche sauvage, et bien avant l'arrivée des piscicultures, il y a 50 ou 60 ans, les populations de saumons diminuaient. Les membres de cette collectivité ont considéré l'aquaculture comme un moyen de retrouver leur place, et c'est ce qu'elle leur a apporté. Le taux de chômage est passé de 80 ou de 90 p. 100 à probablement 30 ou 40 p. 100. L'importance de l'aquaculture est claire. Et l'on ne parle que d'une collectivité de Premières nations et d'une collectivité côtière rurale.

D'autres Premières nations ont signé des ententes avec l'industrie et des investisseurs. La bande Ahousaht qui vit sur la côte Ouest de l'île de Vancouver, près de Tofino, en Colombie-Britannique, est un autre exemple. Elle a choisi l'aquaculture pour faire baisser son taux de chômage élevé et remédier à ses problèmes sociaux.

Je n'en dirai jamais assez sur ce qu'on a fait pour cette collectivité de 1 000 personnes. L'aquaculture est sa source de revenus la plus importante. Elle a permis de créer environ 70 emplois à temps plein. On ne peut le nier. La collectivité fait la surveillance avec l'industrie. Dans le cadre de son entente, elle fait appliquer à ses partenaires de l'industrie les normes de surveillance les plus élevées pour le pou du poisson, pour toute maladie que l'aquaculture est accusée de causer, etc. Elle agit en tant que partenaire. Elle trouve des emplois et des revenus pour ses membres.

● (1000)

Qu'il s'agisse des poissons à nageoires ou des mollusques et crustacés, l'Aboriginal Aquaculture Association agit certainement de façon proactive dans le développement d'une industrie de l'aquaculture sur la côte Ouest. Nous n'avons qu'à tenir compte de ce qui s'est passé ces dernières années, lorsqu'on ne capturait presque pas ou pas du tout de saumons, pour comprendre que nos collectivités côtières cherchent d'autres façons de garantir des emplois et des débouchés pour leurs membres.

Depuis un certain nombre d'années, l'industrie forestière recule sur la côte Ouest. Il y a ensuite la pêche sauvage qui, pour la majorité de nos collectivités, avait toujours été le domaine principal d'emploi. C'est la raison pour laquelle nous nous tournons vers l'aquaculture.

Vous savez, nous voulons faire de l'aquaculture en limitant ses impacts sur l'environnement. Nous participons à la transition dans la gestion de l'industrie — qui passe du provincial au fédéral — et nous avons présenté des mémoires à ce sujet. Nous avons hâte de participer à la planification sur cinq ans de l'aquaculture qui est menée par le MPO, et d'établir des processus qui incluraient les collectivités côtières.

Jusqu'à maintenant, nous avons constaté qu'un groupe a presque été oublié pour ce qui est du travail de gestion, peu importe qu'il s'agisse du saumon sauvage ou même de l'aquaculture. Les

Premières nations doivent donc jouer un plus grand rôle, un rôle plus important dans la prise de décisions, et nous poursuivons certainement cet objectif pour la mise en oeuvre des règlements et la planification de l'aquaculture.

Il est certain que nous examinons non seulement l'aquaculture, mais également la façon dont les membres des Premières nations peuvent aider le gouvernement à renforcer la pêche sauvage, qu'il s'agisse de la pêche au saumon rouge, au saumon kéta, ou au saumon rose. Nous aimerions trouver une façon de développer le pacage marin, par exemple. L'Alaska a recours au pacage marin et il est capable de soutenir une industrie commerciale depuis bien des années.

Si l'on regarde ce qui se passe dans les pays qui bordent le Pacifique — la Russie, le Japon et l'Alaska —, ces pays investissent largement dans les écloséries pour soutenir leurs industries. En Colombie-Britannique, c'est plutôt le contraire. Nous réduisons nos activités dans les écloséries de saumon ou nous les fermons, à notre détriment. Nous nous retrouvons avec une industrie de pêche sauvage en déclin, dans laquelle j'ai travaillé durant la plus grande partie de ma vie, et ce n'est pas une situation agréable.

Nos voisins du Sud réussissent mieux que nous, car ils font un meilleur travail dans leurs écloséries. Le Japon, la Russie et l'Alaska battent des records de capture de saumons, pendant que nous restons les bras croisés.

Il nous faut donc trouver des solutions pour notre pêche sauvage. Nous devons prendre au sérieux le fait que nos collectivités côtières existent. Les Premières nations ne partiront pas; elles seront encore là demain. Nous essayons de trouver des moyens de mettre en place un processus, de développer une industrie de l'aquaculture qui soit durable, tant sur le plan de l'environnement que sur le plan de la culture. Nous nous attendons à ce que le gouvernement fédéral trouve des moyens de favoriser les investissements dans la mise en valeur du saumon et le pacage marin.

● (1005)

Nous participons à la Commission d'enquête Cohen pour les mêmes raisons que je suis en train de vous expliquer. L'année qui vient de passer a été un cadeau du ciel, car nous avons vu plus de 35 millions de saumons rouges sur nos côtes. Ne me dites pas ce qui explique cette situation. J'ai mes propres idées là-dessus et sur les raisons pour lesquelles les pêcheurs commerciaux n'ont presque pas ou pas du tout capturé de saumon rouge sur la côte Ouest ces dernières années. Cette situation s'explique en bonne partie par la façon dont nos politiques actuelles ont été mises en place et gérées. Les taux de capture de saumon rouge du fleuve Fraser de 30 p. 100 éliminent presque toutes les possibilités que l'on avait auparavant lorsque les taux de capture atteignaient 80 p. 100.

Vous savez, il faut se pencher sur ces questions et trouver des solutions.

Je vais peut-être m'en tenir à cela et terminer ma déclaration préliminaire.

● (1010)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Harry.

Monsieur O'Riordan, voulez-vous faire...?

Est-ce que M. Fraser veut prendre la parole en premier?

Allez-y, s'il vous plaît.

L'hon. John Fraser (président de l'ancien British Columbia Pacific Salmon Forum, à titre personnel): Tout d'abord, voici monsieur O'Riordan, et nous saluons Richard Harry.

Je veux seulement faire remarquer à tous que, bien entendu, deux des membres du British Columbia Pacific Salmon Forum étaient des membres des Premières nations.

Maintenant, je n'ai pas eu l'occasion de lire la version écrite de l'exposé de M. Harry. Si j'avais su ce qu'il allait dire, j'aurais peut-être été en mesure de faire des commentaires sur son contenu d'une manière qui aurait été utile au comité. Même si j'approuve une partie de ses idées, je crois qu'il y a des questions très sérieuses à poser au sujet de certaines d'entre elles.

Je ne sais pas s'il est temps pour moi de commencer à faire l'exposé que M. O'Riordan et moi avons préparé...

Monsieur le président, je ne savais pas qu'il y avait un troisième témoin. Comme je l'ai dit, nous avons énormément de respect pour M. Richard Harry, mais pour ce qui est de la procédure, nous avons compris que nous ferions tout d'abord un exposé d'environ 10 minutes, et que durant une heure, on nous poserait des questions sur les actions prises par le comité — qui a été établi par le premier ministre de la province —, sur ses recommandations, et sur ce qu'il est advenu des recommandations.

Nous avons travaillé pendant quatre ans, nous avons dépensé 5 millions de dollars, nous avons établi pour la première fois dans l'histoire de la Colombie-Britannique, un comité consultatif scientifique indépendant. De plus, dans l'ensemble, nous avons recommandé que soit adoptée une approche écosystémique pour toute la gestion sur la côte Ouest et qu'il y ait une surveillance. Si les piscicultures arrivaient à gérer leurs activités de manière à maintenir un taux de poux du poisson chez les saumoneaux qui migrent comparable à ce que l'on retrouve dans les endroits où il n'y a pas de pisciculture, alors les piscicultures et le saumon sauvage pourraient coexister.

Nous avons présenté beaucoup d'autres idées à ce sujet dans ce document. Entre autres, il faut adhérer à l'idée de la surveillance, les pisciculteurs doivent dire au public ce qui se passe dans leur pisciculture, et en ce qui concerne la subsistance, les activités des piscicultures ne doivent pas nuire à la survie du poisson sauvage.

Il s'agit d'un rapport volumineux. Je ne sais pas si certains d'entre vous ont eu la chance d'y jeter un coup d'oeil, mais il est certain que nous nous sommes préparés à répondre à des questions sur le rapport.

Pendant un certain nombre d'années, M. O'Riordan a agi à titre de coordonnateur de tous nos travaux scientifiques, vraiment. Il est ici, et nul doute qu'il sera en mesure de fournir beaucoup de renseignements aux membres du comité.

Comme je l'ai dit, je suis surpris, car même si je respecte énormément Richard Harry et d'autres membres des Premières nations, je n'approuve pas tout ce qu'il a dit. J'approuve en grande partie ce qu'il a dit, mais je remettrais en question certains de ses propos.

Je ne pensais pas que nous étions ici pour poser des questions à Richard Harry. D'autres membres des Premières nations devraient probablement donner leur opinion.

Le président: Monsieur, vous n'êtes pas ici pour poser des questions à M. Harry. Il appartient aux membres du comité de le faire.

Les membres du comité aimeraient peut-être poser des questions à vous, à M. Harry et à M. O'Riordan en même temps. Nous n'avons pas beaucoup de temps à notre disposition durant les audiences. Je suis désolé que vous ayez été pris au dépourvu par la comparaison de M. Harry, qui témoigne lui aussi aujourd'hui; cependant, nous nous

trouvons dans cette situation ce matin. M. Harry est ici, et il a fait un exposé.

Si vous voulez que les membres du comité posent des questions à vous et à M. O'Riordan en même temps, ou... Je sais que certains d'entre eux voudraient que nous procédions de cette façon également.

• (1015)

L'hon. John Fraser: Écoutez, si vous sentez un peu d'exaspération dans ma voix, eh bien, vous voyez juste. Nous avons dépensé 5 millions de dollars pour ce rapport. Nous croyons que c'est un rapport important.

Lorsque le juge Hinkson a dit que l'accord de 1987 entre le gouvernement fédéral et la province... transférant en fait le pouvoir constitutionnel sur les pêches, j'ai vu cet accord en 1987. À mon avis, il dépassait les limites constitutionnelles. Cet accord a tout changé. On a transféré la plus grande partie de la gestion au gouvernement fédéral, et une petite partie, en quelque sorte, au gouvernement provincial.

Nos recommandations concernaient la gestion de l'aquaculture, mais le premier ministre a aussi insisté pour que nous fassions des recommandations sur la façon de protéger le saumon et son habitat sur la côte Ouest du Canada. Maintenant que le juge Hinkson a rendu sa décision, tout cela s'est en quelque sorte volatilisé. Nous comprenons que le gouvernement fédéral faisait certains travaux, mais personne n'a demandé ni à moi, ni à d'autres membres de notre comité de rencontrer le gouvernement fédéral ou quiconque pour discuter de la façon dont ces recommandations devraient être mises en oeuvre. Tous les membres du comité devraient le savoir.

Donc, si je suis un peu exaspéré de découvrir que nous ne disposerons peut-être pas du temps que nous croyions avoir, vous pouvez comprendre pourquoi.

Je veux ensuite dire ceci: M. O'Riordan a coordonné littéralement tous nos travaux scientifiques, qui sont extrêmement détaillés. Je veux seulement que tout le monde en soit conscient. Notre province est la seule et la première à avoir établi un comité consultatif scientifique indépendant qui se penche sur ces questions. Cela aurait dû se faire il y a bien des années. Mais, nous l'avons fait, et c'est comme si ce rapport s'était envolé.

Je le répète, ce que nous avons dit, c'est que si l'on fait bien les choses, on peut avoir des piscicultures et de la pêche sauvage durables, mais il y a beaucoup d'étapes à franchir pour bien faire les choses.

J'ai écouté Clare Backman et Ruth Salmon pendant quelques minutes. Clare Backman est l'une des meilleures personnes que l'on puisse imaginer parmi les gens de l'industrie, car il a choisi Marine Harvest et il a trouvé des façons de réduire au minimum les problèmes liés au pou du poisson, entre autres.

Je ferais mieux de m'arrêter ici. Il y a d'autres choses que vous devriez savoir également, mais vous pouvez nous poser des questions. Je veux laisser Jon O'Riordan vous parler de l'aspect scientifique de la question.

Le président: Monsieur O'Riordan et monsieur Fraser, nous avons pris bonne note de votre exaspération. Je suis content que vous l'ayez signalée. Les membres du comité auront sûrement la possibilité de vous poser des questions.

Monsieur O'Riordan, voulez-vous faire quelques observations?

M. Jon O'Riordan (coordonnateur de recherche scientifique de l'ancien British Columbia Pacific Salmon Forum, à titre personnel): Merci, monsieur le président.

Je crois que deux raisons sont à l'origine de la création du forum sur le saumon. Premièrement, il a été créé pour mener des études scientifiques indépendantes afin de tenter de régler certaines controverses qui avaient nui au statut de l'industrie durant les années qui ont précédé la création du forum. Deuxièmement, il a été créé pour examiner les dispositions législatives provinciales sur le bassin hydrologique afin d'améliorer la situation du saumon sauvage.

Comme M. Fraser l'a dit, le forum a établi un comité consultatif scientifique indépendant pour fournir un cadre à la recherche scientifique indépendante. Ses membres ont décidé que la question principale que le forum devait examiner était celle des interactions entre le pou du poisson et le saumon dans l'archipel Broughton. Ils étaient d'avis que le problème dans l'archipel Broughton était le point zéro des problèmes de l'industrie, et ils croyaient que si la méthode scientifique pouvait contribuer à régler les problèmes dans l'archipel Broughton, elle pourrait ouvrir la voie à une gestion écosystémique le long d'autres parties de la côte. Je crois qu'il est juste de dire que le gouvernement provincial a déclaré un moratoire sur l'élevage du saumon dans la Skeena simplement en raison des préoccupations liées aux interactions entre le saumon sauvage et le saumon d'élevage dans l'archipel Broughton.

L'autre chose que j'aimerais dire, c'est que le comité consultatif scientifique a agi en tant que comité d'examen par les pairs. Les recherches scientifiques ont été effectuées par bon nombre de scientifiques qui, jusqu'à ce moment-là, se faisaient concurrence. Donc, nous avons amené tous les scientifiques à travailler ensemble. C'est un élément important, car tous ont été capables de conjuguer leurs efforts et de parvenir à un plus large consensus, si l'on compare à ce qui se passait avant la création du forum.

Le comité consultatif scientifique a posé trois questions. Premièrement, les piscicultures font-elles augmenter l'incidence du pou du poisson dans l'archipel Broughton? Deuxièmement, si c'est le cas, à quel seuil l'impact de l'infestation commence-t-il à se faire sentir chez le saumon sauvage? Troisièmement, quelles mesures les pisciculteurs peuvent-ils prendre pour réduire cet impact sous les niveaux nuisibles?

Voici les réponses que le forum a obtenues. Oui, il y a de fortes possibilités que les piscicultures fassent augmenter l'incidence du pou du poisson dans l'archipel Broughton. Concernant la deuxième question, le forum a découvert qu'il y avait deux seuils écologiques à respecter en ce qui a trait aux interactions entre le poisson sauvage et le poisson d'élevage dans l'archipel Broughton. Tout d'abord, au printemps, lorsque les saumoneaux quittent la rivière, 97 p. 100 d'entre eux ne devraient pas être infectés par des poux du tout. Seulement 3 p. 100 d'entre eux devraient être infectés. On considère que ce sont les niveaux naturels. Ensuite, concernant les 3 p. 100 infectés, il devrait y avoir moins d'un pou par poisson lorsqu'ils pèsent moins qu'un demi-gramme, ce qui correspond généralement à la période de mars à avril.

Nous avons donc mis en place un programme de surveillance pour déterminer si l'on pouvait respecter ces deux seuils. En 2008, les deux seuils ont été respectés, et je crois comprendre que ce fut le cas également en 2009. Clare Backman a collaboré avec l'industrie et le MPO pour que le programme de surveillance se poursuive en 2010. À ce que je sache, on respecte ces seuils en 2010.

C'est une diminution importante, car en 2004, environ 70 p. 100 des poissons avaient des poux. En 2008, 3 p. 100 des poissons en avaient. Pourquoi?

Eh bien, au cours de cette période, les gens de l'industrie ont collaboré; c'est-à-dire que les deux entreprises principales qui se trouvaient dans l'archipel Broughton ont collaboré. Elles ont coordonné leur capture de manière à ce qu'au moins la moitié des poissons des piscicultures soient capturés au moment où les petits poissons passent par la route migratoire. On traitait les autres poissons en utilisant le SLICE comme mécanisme de contrôle pour réduire le nombre de poux. En faisant la surveillance en 2008 et en 2009, on n'a trouvé aucun pou sur les poissons dans l'archipel Broughton au cours de la période de avril à mai.

Ensuite, les membres du forum ont dit qu'il faudrait surveiller ces résultats. Ils ont recommandé qu'on limite d'abord la production à environ 18 500 poissons pour garantir le respect de ces seuils. Si ces seuils étaient respectés, on pourrait alors augmenter la production.

● (1020)

Enfin, nous avons effectué quelques recherches sur SLICE pour déterminer pour la première fois si ce produit avait des répercussions sur l'habitat des crevettes, des mollusques et crustacés et de la faune benthique dans les piscicultures ou près d'elles. Nous venons de mener à terme ces recherches qui établissent que ce produit n'a pas eu d'effets létaux sur ces organismes marins, mais que des effets effet sublétaux ont été observés. L'emploi prolongé de SLICE suscite donc certaines préoccupations.

Je voudrais terminer par deux observations. Tout d'abord, même si le forum n'a pas préconisé une approche axée sur l'ensemble de l'écosystème, une telle approche doit tenir compte à la fois des zones marines et des bassins versants pour être efficace. Le saumon se retrouvant dans ces deux zones, le forum tenait donc à formuler des recommandations pour garantir une gestion pertinente des deux. Il recommandait principalement que la province restructure les organismes délivrant les licences de pêche dans les bassins versants, de sorte que ces organismes ne relèvent désormais que d'une seule autorité. Lundi, le premier ministre provincial créait le ministère des opérations liées aux ressources naturelles.

Enfin, je voudrais signaler que, à plus long terme, le forum recommande qu'un groupe d'experts indépendant se penche sur la question des parcs clos et que des solutions définitives soient proposées dans le cadre d'un projet pilote qui ferait le point sur la viabilité de ce mode d'élevage. L'industrie adoptera le statu quo jusqu'à ce que des solutions scientifiques soient proposées.

Merci, monsieur le président.

● (1025)

Le président: Merci beaucoup, monsieur O'Riordan.

Madame Murray.

Mme Joyce Murray: Merci.

Bienvenue à vous deux, monsieur O'Riordan et honorable John Fraser. Je suis ravi de votre présence.

Je tiens à saluer mon collègue Lawrence MacAulay, qui m'a gracieusement cédé son temps de parole, même si je sais qu'il ne voulait lui aussi vous remercier.

Votre rapport est, à mon avis, un document essentiel à nos travaux. Je demanderai donc au greffier de bien vouloir nous le distribuer. Cependant, j'aimerais que vous me donniez un complément d'information sur vos recommandations.

Pourriez-vous également nous donner des précisions sur celles qui ont mises en oeuvre? Notamment, les plafonds de production à l'archipel Broughton ont-ils été respectés? La population y a-t-elle augmenté? La production y a-t-elle augmenté?

J'ai déjà posé une question sur l'évaluation effectuée à l'archipel Broughton et proposée dans votre rapport. Pourriez-vous nous indiquer dans quelle mesure cela a été mis en oeuvre?

Je voudrais en savoir davantage sur le ministère des opérations liées aux ressources naturelles. C'est du nouveau pour moi. Je sais que la province a modifié sa gestion des eaux il y a quelques années en la regroupant sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, alors que ce dossier relevait auparavant de plusieurs ministères.

Enfin, monsieur O'Riordan, pouvez-vous me dire si ce nouveau ministère a reçu le mandat explicite de mettre en oeuvre le modèle de réglementation intégrée des bassins versants que votre forum a proposé?

Merci.

M. Jon O'Riordan: Je suis heureux de vous revoir.

La réponse en un mot est oui. La restructuration n'a été annoncée que lundi. Il est donc un tôt pour déterminer si elle est efficace.

Ce qui inquiétait surtout le forum au sujet des bassins versants, c'est que différents ministères et organismes provinciaux — forêts, tourisme, terres, environnement et mines — délivraient de façon indépendante divers permis donnant accès à ces zones et y autorisant les prises. Aucun de ces ministères et organismes ne voulait certes porter préjudice à ces bassins versants, mais aucun ne se penchait également sur les répercussions collectives de ces décisions sur les écosystèmes.

D'après le forum, il aurait fallu un mécanisme de surveillance quelconque pour que chaque décision autorisant des travaux soit examinée pour déterminer si les limites écologiques des bassins versants étaient dépassées et si la santé d'espèces comme le saumon n'était pas menacée. Par travaux, j'entends les projets énergétiques, la construction de routes d'accès aux ressources naturelles, l'exploitation minière et les travaux forestiers.

Dorénavant, c'est ce nouveau ministère qui chapeautera les ministères et organismes qui délivreront les permis pour tous ces travaux. Il sera donc possible d'assurer le suivi de toutes les approbations visant les bassins versants et de veiller par conséquent à ce que leurs limites écologiques ne soient pas dépassées.

Mme Joyce Murray: Au cours des quelques minutes qu'il nous reste, pourriez-vous répondre également aux questions sur les plafonds de production ainsi que sur les conclusions de votre rapport qui ont été mises en oeuvre et sur celles qui ne l'ont pas été?

M. Jon O'Riordan: Commençons par celles qui n'ont pas été mises en oeuvre. Le forum avait recommandé qu'un organisme indépendant de Ressources naturelles et du MPO soit constitué pour examiner cette approche axée sur l'ensemble de l'écosystème, pour la planification tant des zones marines que des bassins versants. Selon lui, le saumon était menacé en raison des changements climatiques et de la diminution incessante des fonctions écologiques causée par les activités humaines dans les bassins versants. Il est si important de maintenir les fonctions écologiques dans l'ensemble de l'écosystème qu'un organisme indépendant devrait assurer le suivi de la question

et présenter un rapport public au Parlement sur l'état des écosystèmes des zones marines et des eaux douces. Nous n'estimons pas que cette recommandation a été mise en oeuvre.

Comme je l'ai déjà indiqué, nous avons également recommandé que l'industrie ainsi que les gouvernements fédéral et provinciaux financent la création d'un groupe d'experts indépendant sur l'élevage en parc clos, qui devrait proposer des spécifications en la matière, et qu'ils financent également l'établissement d'un projet-pilote pour déterminer si les parcs clos sont efficaces, durable, rentable et écologique, l'objectif étant de déterminer une fois pour toutes, espérons-le, si cette solution est viable à long terme. D'après nous, notre recommandation n'a pas encore été mise en oeuvre.

• (1030)

L'hon. John Fraser: Je me demande si je peux ajouter quelque chose aux propos de M. O'Riordan.

D'entrée de jeu, Joyce Murray, je suis ravi de vous revoir. Je pense que vous savez que j'étais l'un de vos plus fidèles partisans lorsque vous étiez ministre provinciale de l'Environnement. Vous savez prendre en considération les deux côtés de la médaille, ce qui est fort utile.

Pour répondre à l'une de vos questions, je vous dirai que nous avons reçu il y a quelques jours un document confidentiel d'Andy Thompson, un scientifique chevronné au MPO et une personne remarquable. Il nous a fait parvenir la liste des 16 recommandations qui figurent dans notre document, nous indiquant lesquelles avaient été mises en oeuvre ou étaient sur le point de l'être et lesquelles ne l'ont pas été parce qu'elles relèvent des provinces... Elles ne relèvent pas du gouvernement fédéral.

Nous pouvons vous faire parvenir une copie de cette liste, mais je dois vous préciser que nous l'avons reçue il y a quelques jours seulement. Je n'ai pas encore pu examiner notamment les projets de règlement pour pouvoir les comparer.

Je voudrais insister sur un autre point. À l'instar de M. Jon O'Riordan, je vous conseille — tendez l'oreille — d'adopter une approche axée sur l'ensemble de l'écosystème si vous voulez sauver le saumon et l'environnement. Tous ceux qui en doutent — ceux qui ne se sont jamais rendus sur le terrain — n'ont qu'à consulter ce qu'a fait le MPO, qui s'est penché sur le problème en examinant la situation le long du Fraser, de Hope jusqu'à l'embouchure du fleuve. Vous avez là un exemple surprenant — enfin, qui ne surprendra nullement ceux qui s'y connaissent, mais qui surprendra ceux qui ne sont jamais allés sur le terrain — de ce qui arrive lorsqu'on n'adopte pas une telle approche et que les fonctions écologiques diminuent. C'est l'ensemble de l'écosystème qui se dégrade gravement.

N'allez surtout pas croire que les entreprises... Et n'oubliez pas que je suis un conservateur. Je suis juriste, et mon père était un entrepreneur indépendant dans l'industrie forestière. Je ne suis donc pas contre les entreprises. Par contre, les entreprises ne veulent pas d'une approche axée sur l'ensemble de l'écosystème. Vous le savez peut-être.

Je vous donne un exemple. Nigel Protter est un honnête citoyen qui dirige SyncWave Systems. Que pense-t-il de notre approche axée sur l'ensemble de l'écosystème? On ne peut prospérer avec une telle approche, selon lui. Il est plutôt en faveur du développement durable avec des mesures de compensation.

Cependant, nous avons perdu toutes nos rivières à saumon dans la région de Vancouver. Nous avons perdu un grand nombre de rivières à saumon qui se jettent dans le Fraser entre Hope et son embouchure. Nous avons perdu tout l'habitat.

Pourquoi? En raison des mesures de compensation. Personne n'a défendu l'écosystème.

Nous avons donc cette question à coeur. Nos membres ne sont pas dénués de raison. Ce sont des gens très sensés. En fait, on pourrait dire que ce sont des conservateurs passablement mitigés. Que leurs recommandations sont radicales montre à quel point nous avons manqué à notre devoir et n'avons pas pris soin de l'écosystème.

Le président: Monsieur Fraser, nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire parvenir ce document par l'intermédiaire du greffier.

Monsieur Blais.

L'hon. John Fraser: Ce sera avec plaisir.

Je tiens à dire devant tout le monde combien M. O'Riordan et moi-même avons été impressionnés par la courtoisie et l'efficacité de votre greffier.

Nous lui communiquerons donc ce document.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Blais.

[Français]

M. Raynald Blais: Bonjour, monsieur Fraser. Au départ, j'aimerais vous dire que je ne suis pas d'une nature conservatrice mais plutôt progressiste.

Des voix: Ah! ah!

• (1035)

[Traduction]

L'hon. John Fraser: Je dois dire qu'un véritable conservateur peut être tout à fait progressiste quand il le faut.

Des voix: Oh, oh!

[Français]

M. Raynald Blais: Cependant, je suis quand même assez libéral pour vous laisser formuler vos commentaires.

À la suite de ce que vous avez dit plus tôt, j'ai pu comprendre que vous partagiez la plupart des positions de M. Harry, mais pas toutes. J'aimerais vous entendre parler des aspects sur lesquels vous n'êtes pas d'accord.

[Traduction]

L'hon. John Fraser: Pour commencer, je suis tout à fait d'accord avec M. Harry au sujet des avantages économiques que peuvent tirer les Premières nations de fermes piscicoles bien administrées. Il a fait allusion au projet de Klemtu, que nous connaissons un peu. Les Premières nations exploitent ce site depuis quelques années, et elles s'en tirent très bien. Ce qu'il en a dit de positif est vrai.

Nous sommes aussi au courant du projet des rivières Skeena, Bulkley et Maurice, sur tout le réseau hydrographique de la Skeena. Ce qu'il n'a pas dit, c'est que la grande majorité des Premières nations de la région étaient absolument et résolument opposées au projet de

cultures piscicoles à l'embouchure de la rivière Skeena. Elles craignent des répercussions sur les stocks de saumons dont elles dépendent.

Je ne remets pas en question beaucoup de choses que M. Harry a dites, mais je pense tout de même qu'il faut apporter certaines précisions. Nous avons pu constater que les fermes piscicoles ne font pas l'unanimité au sein des Premières nations. Si le gouvernement fédéral met nos recommandations en oeuvre maintenant et si les problèmes causés par le pou du poisson et d'autres problèmes sont réglés, il est bien possible que la situation de nos Premières nations s'en trouve améliorée.

Votre comité attend de moi la plus grande franchise, alors je dois dire que je ne suis pas d'accord avec M. Harry sur absolument tout, mais je conviens néanmoins de beaucoup de choses.

Le président: Merci, monsieur Blais.

Monsieur Donnelly.

M. Fin Donnelly: Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos témoins pour leur présence.

Je veux d'abord souligner l'excellent travail du Pacific Salmon Forum. Je trouve le rapport de l'organisation excellent. J'ai examiné les 16 recommandations et j'espère que le gouvernement en a fait autant. J'ai l'impression que c'est ce qu'il fait maintenant.

Pour revenir à vos commentaires, John, nous avons effectivement reçu le rapport, et nous avons étudié les recommandations qui y sont faites. Je suis heureux que vous en ayez parlé.

J'ai deux questions. J'aimerais bien, monsieur Fraser, savoir ce que vous pensez de la suggestion selon laquelle les fermes piscicoles de la Colombie-Britannique devraient se mettre à l'élevage en parc clos.

J'enchaîne tout de suite avec une question à M. O'Riordan. Vous avez découvert, a-t-on dit, que le pou du poisson provenant des fermes piscicoles posait un problème sur la côte Ouest. En fait, on a déclaré que le problème trouve son origine dans ces fermes piscicoles. Vous avez aussi dit que le pou n'a pas d'effet létal mais a un effet subléthal. Pourriez-vous nous en dire plus, ou expliquer un peu ce que vous entendez-par là?

L'hon. John Fraser: Voulez-vous que je réponde le premier?

M. Fin Donnelly: Oui, je vous remercie.

L'hon. John Fraser: En ce qui concerne l'élevage en parc clos, le premier ministre de la Colombie-Britannique a mis sur pied un comité qu'il a chargé d'étudier la question. Le premier ministre, dans sa sagesse, a décidé de nommer en majorité des membres du nouveau Parti démocratique, les membres représentant le parti au pouvoir, le Parti libéral, étaient donc minoritaires. Le comité a tenu des audiences partout dans la province. Je ne dis pas que ce n'était pas une chose à faire, mais nous ne l'avons pas faite nous-même parce que nous savions exactement à quoi nous attendre.

L'animosité entre les défenseurs des pisciculteurs et leurs détracteurs, en Colombie-Britannique, est manifeste. Personne ne pourrait prétendre le contraire. Il suffit de les observer un peu pour le voir. Nous avons voulu éviter les réunions publiques qui ne pouvaient finir que dans la cacophonie, les deux côtés s'invectivant mutuellement.

C'est néanmoins ce qu'a fait ce comité législatif et il a présenté une recommandation majoritaire — n'oubliez pas que le comité était composé en majorité de membres du NPD et que le Parti libéral n'était pas d'accord — selon laquelle toutes les cultures piscicoles devraient se faire en parc clos d'ici un certain nombre d'années, à défaut de quoi les exploitations devraient cesser leurs activités.

Il faudrait d'abord savoir ce qu'on entend par parc clos. Un monsieur du nom de Buchanan fait depuis quelque temps de l'élevage en parc clos sur l'île de Vancouver et tente de convaincre tout le monde que c'est possible dans l'océan. Je suis allé sur les lieux et j'ai discuté avec des gens qui y travaillaient. Ce n'était pas vraiment de la culture en parc clos. Pour être vraiment efficaces, les parcs doivent entre autre empêcher les poux du poisson d'y entrer, ou d'en sortir, pour ceux qui sont à l'intérieur.

Alors, les promoteurs de l'élevage en parc clos ont changé leur fusil d'épaulé et ont dit « l'élevage en parc clos, d'accord, mais sur terre ». L'industrie et d'autres disent maintenant que ce serait trop coûteux. Il y a des gens, dans le secteur privé, qui font des pieds et des mains pour convaincre les autres que l'élevage en parc clos sur terre est économiquement viable. Je ne saurais dire si c'est vrai ou faux, mais nous voulions mettre fin aux empoignades et charger un comité indépendant d'étudier la question et de déterminer s'il est possible de faire de l'élevage en parc clos. Si c'est vraiment faisable dans l'océan, tant mieux. Sinon, est-ce possible sur terre?

Nous avons suggéré que le gouvernement et l'industrie se concertent pour déterminer si c'est possible. C'est justifié. Tout d'abord, si l'élevage peut se faire en parc clos, le problème du pou du poisson serait quasiment éliminé. Ce serait très bon pour les fermes piscicoles, mais aussi pour le poisson. C'est pourquoi nous pensons que l'élevage en parc clos mérite réflexion.

S'il y a certains coûts, c'est encore valable compte tenu de l'importance de l'industrie piscicole sur la côte Ouest. Ruth Salmon et Clare Backman le savent parfaitement et vous l'ont dit. Cet élevage doit néanmoins se faire d'une manière que la plupart des Canadiens jugeraient acceptable, et pour cela, il faudrait trouver une méthode efficace d'élevage en parc clos.

• (1040)

Le président: Merci.

Monsieur Weston.

M. Fin Donnelly: Monsieur le président, puis-je entendre la réponse de M. O'Riordan?

Le président: Je regrette de vous couper la parole, mais vous n'avez qu'à regarder l'horloge, monsieur Donnelly, pour constater que le temps va nous manquer. Si M. Weston veut reprendre votre question, libre à lui.

Monsieur Weston, vous avez la parole.

M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Merci.

John Fraser, ex-président de la Chambre, ex-ministre des Pêches, ex-ministre de l'Environnement, expert en matière de Constitution — votre passion pour le Canada et ses ressources n'a toujours fait que

grandir, alors nous tenons à vous féliciter, à vous exprimer notre reconnaissance et à vous remercier d'être ici ce matin.

Je dois des excuses aux autres témoins, qui ne reçoivent peut-être pas autant d'attention. Nous vous remercions tous trois d'être ici.

L'hon. John Fraser: Permettez-moi de dire, John Weston, que vous avez un préjugé en ma faveur.

Il siégeait à mon comité exécutif quand j'étais député.

Des voix: Oh, oh!

M. John Weston: Je tiens à préciser que l'honorable John Fraser siège maintenant à *mon* comité exécutif. N'est-ce pas charmant?

Des voix: Oh, oh!

M. John Weston: Quoi qu'il en soit, vous avez tenu des propos tout à fait saisissants, susceptibles d'éveiller l'espoir en nous. Nous reconnaissons tous les avantages socioéconomiques que pourrait présenter ce mode d'élevage s'il fonctionnait. Vous avez dit qu'en nous y prenant bien, nous pourrions avoir les fermes piscicoles et maîtriser la propagation du pou du poisson. Puis vous avez dit que l'un des témoins entendu plus tôt, Clare Backman, est l'un des meilleurs porte-parole de l'industrie que vous connaissiez.

Nous savons ainsi que vous et d'autres avez poussé l'industrie à aller de l'avant et à se mettre en quête d'une personne capable de bien faire les choses. Voulez-vous expliquer un peu ce qui vous pousse à tant d'optimisme, à penser que ce peut être fait, et bien fait?

L'hon. John Fraser: Eh bien, je ne crois pas avoir vraiment le temps de l'expliquer en détails. N'oubliez pas que même si je ne suis plus sur la scène politique depuis plusieurs années, j'ai encore tous les problèmes que connaît un politicien. Je ne voudrais pas inciter quelqu'un à se lever pour dire « Écoutez, tout politicien ou ex-politicien devrait savoir qu'on attend de lui trois choses: lève-toi, parle et tais-toi ». Alors je serai bref.

Clare Backman est l'un des chefs de file les plus efficaces qu'ait l'industrie piscicole dans sa quête de moyens de réduire au minimum l'incidence de l'élevage en pisciculture sur le poisson sauvage et l'environnement. Je pense qu'il mérite des éloges pour cela.

Maintenant, le temps manque pour une explication détaillée de la marche à suivre pour réaliser certaines de ces choses. Ce doit néanmoins être fait en collaboration entre le milieu scientifique, l'industrie, les Premières nations, les environnementalistes et en dernier — dernier — lieu, le gouvernement du Canada et celui de la Colombie-Britannique, qui doivent reconnaître qu'ils peuvent s'entendre sur les moyens de concrétiser tout ce dont nous avons parlé sans avoir besoin de modifier la Constitution.

Je ne crois pas un seul instant que le tout puisse se réaliser sous la seule autorité constitutionnelle du ministère des Pêches et des Océans, et je ne crois vraiment pas non plus que l'autorité administrative de la province y suffirait à elle seule. La collaboration s'impose.

Mais John Weston, en deux mots, en mettant sur pied le comité consultatif sur les sciences, nous disions d'accord, maintenant, allez-y, collaborez avec tout le monde pour avoir un apport optimal. Ainsi vos rapports seront justes et tiendront compte des points de vue parfois diamétralement opposés de gens tout à fait compétents.

C'est la meilleure réponse que je puisse donner à une question complexe; nous n'avons pas le temps d'entrer dans les détails, mais la collaboration est absolument primordiale.

● (1045)

M. John Weston: Je vais essayer de glisser encore deux questions.

Tout d'abord, vous parlez de pouvoir constitutionnel. Rien n'a changé sur ce plan, mais l'interprétation, elle, a changé. À partir de décembre, le gouvernement fédéral prend l'aquaculture en charge. Est-ce que cela vous porte à l'optimisme?

Aussi, monsieur O'Riordan, peut-être pourriez-vous terminer par une réponse à la question que vous a posée mon collègue, Fin Donnelly, sur l'élevage en parc clos. Nous sommes tous intéressés à l'entendre.

L'hon. John Fraser: Allez-y, Jon.

M. Jon O'Riordan: À mon avis, l'élevage en filets dans l'environnement sera toujours une source de préoccupations. Je pense qu'on peut dire que tant qu'on ne saura pas si un système d'élevage en parc clos peut être efficace et valable, ces préoccupations demeureront et la capacité d'élevage en filets sera limitée sur la côte Ouest de la Colombie-Britannique.

Le forum recommande fortement l'investissement de ressources harmonisées du mouvement de conservation, des gouvernements provincial et fédéral et de l'industrie dans le projet pilote d'élevage en parc clos sur terre. Ainsi saura-t-on une fois pour toutes si ce mode d'élevage est valable.

C'est ce que recommande fermement le forum, et il faut y donner suite.

L'hon. John Fraser: John Weston, vous vouliez savoir ce que nous pensons du fait que le gouvernement fédéral, en conséquence d'une décision judiciaire, assume désormais le plus gros de la responsabilité dans l'administration des fermes piscicoles, le choix des sites, etc.

Nous serions ravis que le gouvernement fédéral adhère à l'orientation générale de nos recommandations. Il faudra pour cela de l'ouverture et de la transparence, mais aussi une autre chose très

simple: avant de délivrer un permis à une ferme piscicole, il faudra au moins effectuer les recherches nécessaires.

Je pourrais longuement parler de tout ce qui n'a pas été fait et qui doit l'être. Il n'y a aucune raison que le gouvernement fédéral ne réussisse pas, mais il devra admettre que les décisions sur ce que les Canadiens de la côte Ouest penseront des fermes piscicoles, s'ils seront pour ou contre, ne doivent pas être prises ici à Ottawa sans qu'il soit tenu compte des points de vue des gens de la côte, des gens au fait de la situation, et des gens qui ont tout à gagner à bien faire les choses.

Le président: Merci beaucoup.

Malheureusement, il ne nous reste plus de temps. Au nom du comité, je tiens à remercier nos trois témoins d'avoir pris le temps de nous rencontrer et de répondre à nos questions. Nous vous en sommes reconnaissants.

Avant que vous partiez, chers collègues du comité, je tiens à vous rappeler de transmettre au greffier les noms des témoins que vous aimeriez rencontrer lors de notre voyage sur la côte Ouest.

● (1050)

L'hon. John Fraser: Est-ce que je peux ajouter une chose...

Le président: Aussi, chers collègues...

L'hon. John Fraser: ... deux mots, monsieur le président?

Le président: ... n'oubliez pas que vous devez avoir un passeport valide pour faire ce voyage. C'est obligatoire. Il vous faudra absolument un passeport valide.

Monsieur Fraser.

L'hon. John Fraser: Je voulais seulement dire que M. O'Riordan et moi-même, et tous les membres de notre forum, sommes heureux d'avoir été invités à témoigner devant vous aujourd'hui. Je sais que vous attendiez de nous de la franchise, et je pense que nous ne vous avons pas déçus. Nous vous souhaitons bonne chance.

À mon avis, du moins, la Loi sur les pêches est peut-être le texte de loi environnemental le plus important du système canadien. Vous portez une énorme responsabilité, celle de veiller à ce qu'elle soit mise en oeuvre et à ce que nos poissons et l'habitat soient protégés. Nous apprécions immensément ce que vous faites.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Fraser.

Merci à tous.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>